RCS : CHALON SUR SAONE
Code greffe : 7102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00175
Numéro SIREN : 497 558 130
Nom ou dénomination : OPTIMAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2016 sous le numéro de dépôt 1282

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

4 rue Emiland Menand - Palais de Justice
71100 CHALON SUR SAONE
chal-contact@greffe-tc.net
toutes infos : www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL

3 AVENUE DE CHALON
LES CHAVANNES - BP 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

V/REF :
N/REF : 2007 B 175 / 2016-A-1282

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHALON SUR SAONE certifie qu'il a reçu le 04/05/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/04/2016
- Mise en sommeil de la société

Concernant la société

OPTIMAL
Société à responsabilité limitée
11 rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1282 le 04/05/2016

R.C.S. CHALON SUR SAONE 497 558 130 (2007 B 175)

Fait à CHALON SUR SAONE le 04/05/2016,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALON-S/SAONE
SAONE-&-LOIRE

OPTIMAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 67.000 euros
Siège social : 11 Rue Général Leclerc
71100 CHALON SUR SAONE
497 558 130 RCS CHALON SUR SAONE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 AVRIL 2016

L'an deux mille seize et le trente avril à dix-huit heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Madame Justine DEMONET en sa qualité de gérante.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- le rapport de la gérance
- le texte des projets de résolutions

Puis il rappelle l'ordre du jour :

- Mise en sommeil de la Société pour cessation d'activité;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance. Puis il ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de cesser l'activité de la société et de mettre en sommeil celle-ci avec effet au 30 avril 2016.

A cet effet, l'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs à Madame Justine DEMONET, Gérante, pour, au nom et pour le compte de la société OPTIMAL, signer tous actes, faire toute déclaration, et plus généralement faire le nécessaire en vue de la mise en sommeil de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après rédaction et signature du présent procès-verbal.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LA GERANCE